

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 11 AOÛT 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand, tenue le 11 août 2026, à dix-neuf heures. Cette séance a été tenue à la salle du conseil, située au 52, rue de la Fabrique, à Saint-Léon-le-Grand.

Sont présents: Monsieur Christian Charette, maire
 Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond, conseiller Siège numéro 1
 Monsieur Mario Gélinas, conseiller Siège numéro 2
 Monsieur Pascal Trudel, conseiller Siège numéro 3
 Madame Annik Carle, conseillère Siège numéro 4
 Monsieur Olivier St-Arnaud, conseiller Siège numéro 5
 Madame Annie Rinfret, conseillère Siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

A. ADMINISTRATION

A.1 Ouverture de la séance

191-2026 La séance de la réunion ordinaire du mardi 11 août 2026 est ouverte à 19h04 par Christian Charette, maire de Saint-Léon-le-Grand. Roxane St-Yves, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire. Il est proposé par Madame Annie Rinfret, appuyé par Madame Annik Carle et il est résolu que ces conditions d'ouvertures de séance sont acceptées.

A.2 Adoption de l'ordre du jour

192-2026 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Pascal Trudel appuyé par Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond et il est résolu que ce conseil accepte l'ordre du jour présenté;

A. ADMINISTRATION

- 1.- Ouverture de la séance
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Approbation des procès-verbaux
- 4.- Suivi du procès-verbal
- 5.- Correspondance
- 6.- Dépôt au DGE des formulaires 1038 – Liste des donateurs et rapport de dépenses
- 7.- Rapport de formation – Éthique et déontologie en matière municipale et comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu (e)
- 8.- Assurances générales 2026-2027 – Modification des protections

B. RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1.- Comptes soumis

C. RESSOURCES HUMAINES

D. RESSOURCES MATÉRIELLES

E. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 1.- Schéma de couverture de risques : dépôt du rapport d'activités 2025 / an 7

F. RÉSEAU ROUTIER TRANSPORT

- 1.- Programme d'aide à la voirie locale - volet : Redressement – Dossier numéro PZE29847 – Travaux de resurfaçage rang Barthélemy tronçon 32- Signature de la Convention d'Aide Financière Avenant no.2 – modifiant la résolution 139-2025

G. GESTION DU TERRITOIRE

H. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

- 1.- Remboursement de la compensation financière aux jeunes sportifs résidents de la municipalité
- 2.- Camp de jour - Félicitations à nos cinq animatrices

I. DIVERS

- 1.- Autorisation de vente de trois génératrices
- 2.- Défense de l'intégrité de la gestion de l'offre dans le contexte de l'ACEUM

J. MOT DU MAIRE

K. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. CLÔTURE DE LA SÉANCE

A.3 Approbation des procès-verbaux

193-2026 Les membres du Conseil Municipal ont reçu, au plus tard deux jours ouvrables avant la présente séance, copie des procès-verbaux à adopter, ils en ont pris connaissance donc dispensent la directrice générale et greffière-trésorière d'en faire la lecture. Il est proposé par Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond, appuyé par Monsieur Olivier St-Arnaud et il est résolu que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2026.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

A.4 Suivi du procès-verbal

<u>Date PV</u>	<u>Résolution</u>	<u>Titres</u>	<u>Information</u>
PV 14-07	172	Renouvellement des assurances générales et véhicules 2026-2027	Résolution et chèque envoyés
PV 14-07	173	Adoption du règlement 287-2026 Règlement général RM01-2026 relatif aux infractions pénales générales et aux autres mesures applicables par la Sûreté du Québec et l'autorité compétente	Avis de promulgation fait le 16 juillet
PV 14-07	175	Fermeture des bureaux administratifs	Apparaîtra dans le journal municipal de juillet 2026,

			page Facebook et site internet
PV 14-07	176	Déneigement des bornes-fontaines - Saison 2026-2027 / 2027-2028 - Demande de prix	Demandes de prix envoyées
PV 14-07	177	Déneigement des immeubles de la municipalité, de la patinoire et de la glissade à côté du terrain du bureau municipal Saison 2026-2027 - Demande de prix	Demandes de prix envoyées
PV 14-07	178	Déneigement et entretien du chemin d'accès aux puits Grand-Rang Isle - Demande de prix - Saison 2026-2027 / 2027-2028 / 2028-2029	Demandes de prix envoyées
PV 14-07	179	Recommandation de paiement à l'entrepreneur MGEF Inc. - Travaux de réfection du rang de l'Isle	Chèque envoyé
PV 14-07	180	Travaux d'asphaltage - Contrat de gré à gré	Résolution envoyée
PV 14-07	181	Voirie - Lignage des rues - Contrat de gré à gré	Résolution envoyée
PV 14-07	182	Travaux de remplacement d'un ponceau dans le rang Barthélemy	Travaux faits en régie
PV 14-07	183	Mandat à Glissières Desbiens pour la relocalisation d'une glissière de sécurité dans le rang de l'Isle	Résolution envoyée
PV 14-07	184	Octroi de contrat - Collecte et transport des matières résiduelles	Résolution envoyée
PV 14-07	185	Adoption du règlement no. 285-2026 sur la gestion contractuelle	Avis de promulgation faite le 16 juillet
PV 14-07	186	Appui au projet « Réduction de l'apport sédimentaire à l'embouchure de la Rivière-Du-Loup à Louiseville » de l'organisme de bassins versants des Rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY)	Résolution envoyée
PV 14-07	187	Création d'un comité de développement urbain	Fait
PV 14-07	188	Fête de la famille 2026 - Autorisation des dépenses	Fait
PV 14-07	189	Demande de révision de la politique de subvention et de soutien ponctuel de Desjardins pour les activités sportives et culturelles	Résolution envoyée

A.5 Correspondance

- 1.-Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation**

1.1-Campagne “Votre eau, c’est notre eau à tous” (16-07)
1.2-Fonds pour bâtir des collectivités fortes du gouvernement du Canada – Appel à projets prolongé (16-07)
1.3-Nouvelles mesures d’allègement de la charge administrative des municipalités (23-07)
- 2.-Chambre de commerce et d’industrie de la MRC de Maskinongé (CCIMM)**

2.1-Tournoi de golf Vers les étoiles 14 août 2026 (16-07)
2.2-L’incontournable - Propulsez votre visibilité pour l’automne et le Fêtes (16-07)
2.3-Invitation à l’AGA - Retour à la terre 27 août 2026 (16-07)

2.4-Invitation à une soirée festive le 08 octobre 2026 (16-07)

3.-Groupe le point

3.1-Sommet international Cybersécurité et Souveraineté numérique 22 octobre 2026 (16-07)

4.-Société d’habitation du Québec

4.1-Nouvel appel de projets dans le cadre du Programme d’habitation abordable (23-07)

4.2-Programme RénoRégion - Mise à jour des niveaux de revenu applicables (NRA) (23-07)

5.-Organisme des bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY)

5.1-Infolettre Au fil de l’Eau (23-07)

6.-Unité régionale de loisirs et de sport de la Mauricie (URLSM)

6.1-Palmarès 2026 Parcs Mauriciens (23-07)

6.2-Une journée Intercamps rassembleuse à Louiseville (23-07)

6.3-Retour des Journées Proximité Plein Air (23-07)

7.-Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie

7.1-Appel à candidatures - Soirée reconnaissance des bénévoles (06-08)

8.-Municipalité Maskinongé

8.1-Invitation à l’inauguration du nouveau Parc nature (06-08)

9.-Tourisme Mauricie

9.1-Conférence de presse - Annonce de plusieurs soutiens financiers touristiques (06-08)

10.-MRC de Maskinongé

10.1-Partez sur les traces de l’eau en Mauricie (06-08)

A.6 Dépôt au DGE des formulaires 1038 – Liste des donateurs et rapport de dépenses

194-2026 IL EST PROPOSÉ par Madame Annik Carle, appuyé par Madame Annie Rinfret et il est résolu que ce Conseil accepte le dépôt des formulaires DGE 1038 *Liste des donateurs et rapport de dépenses Municipalité de moins de 5000 habitants*. Ce rapport a été transmis au Directeur général des élections dans les délais prescrits de 90 jours suivant l’élection du 26 avril 2026 selon l’article 513.2 de la LERM.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

A.7 Rapport de formation – Éthique et déontologie en matière municipale et comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d’élu (e)

195-2026 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Pascal Trudel, appuyé par Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond, et il est résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand accepte le dépôt du rapport de formation obligatoire des élus(es) présenté par Roxane St-Yves, directrice générale et greffière-trésorière.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

A.8 Assurances générales 2026-2027 – Modification des protections

196-2026

CONSIDÉRANT qu’une révision annuelle du dossier des assurances a été effectuée avec le courtier responsable de notre dossier chez notre assureur le fonds d’assurance des municipalités du Québec le 9 juin 2026 ;

CONSIDÉRANT que le courtier responsable de notre dossier a détecté des besoins et nous propose des modifications à nos protections actuelles ;

CONSIDÉRANT QUE suite à la réception de la proposition de l’assureur il est pertinent d’apporter des modifications à notre contrat d’assurances ;

PAR CES MOTIFS il est proposé par Monsieur Mario Gélinas, appuyé par Monsieur Olivier St-Arnaud et il est résolu ce qui suit :

- Que le Conseil municipal autorise le Fonds d’assurance des municipalités du Québec d’ajouter la protection pour le module de jeux du centre des loisirs pour une protection de 66 876\$ et accepte l’avenant et autorise le paiement de la surprime au montant de 308\$ plus les taxes applicables;

Monsieur le maire demande le vote

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

B. RESSOURCES FINANCIÈRES

B.1 Comptes soumis

197-2026

CONSIDÉRANT QU’UNE copie de la liste des comptes payés et à payer a été transmise à chacun des membres du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance :

Salaires mois de juillet 2026 : 45 915,41 \$

Chèques #13 348 et de #13 539 à # 13 591: 299 310,24 \$

Prélèvements automatiques #233 à # 235, #237, #238 et #248: 1 403,41 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Annie Rinfret appuyé par Monsieur Mario Gélinas et il est résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand approuve les comptes soumis.

Monsieur le maire demande le vote

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

Certificat de disponibilité de crédit. Je, soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Léon-Le-Grand, certifie qu’il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés

C. RESSOURCES HUMAINES

D. RESSOURCES MATÉRIELLES

E. SÉCURITÉ PUBLIQUE

E.1 Schéma de couverture de risques : dépôt du rapport d’activités 2025 / an 7

198-2026

CONSIDÉRANT que le Schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Maskinongé a été adopté le 8 août 2018 par la résolution numéro 250/08/18;

CONSIDÉRANT la demande de modification au schéma de couverture de risques

incendie acheminée au ministère de la sécurité publique le 19 avril 2023 par la résolution 88/04/2023;

CONSIDÉRANT que l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie Chapitre S- 3.4 stipule que toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un Schéma de couverture de risques incendie doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pascal Trudel, appuyé par Monsieur Olivier St-Arnaud et il est résolu d'autoriser le dépôt du rapport d'activités incendie pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, de le transmettre à la MRC de Maskinongé, accompagné de la présente résolution, afin qu'elle l'achemine au ministère de la Sécurité publique.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

F. RÉSEAU ROUTIER TRANSPORT

F.1 Programme d'aide à la voirie locale - volet : Redressement – Dossier numéro PZE29847 – Travaux de resurfaçage rang Barthélemy tronçon 32-Signature de la Convention d'Aide Financière Avenant no.2 – modifiant la résolution 139-2025

199-2026 ATTENDU QUE le Conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière a pris connaissance de la convention d'aide financière, l'a signée et s'engage à la respecter;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Pascal Trudel, appuyé par Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond, il est résolu que le conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand autorise et accepte les conditions de l'avenant no.2 et certifie que Monsieur Christian Charette, maire et Madame Roxane St-Yves, directrice générale et greffière-trésorière sont dûment autorisés à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transport et de la mobilité durable.

Monsieur le maire demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

G. GESTION DU TERRITOIRE

H. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

H.1 Remboursement de la compensation financière aux jeunes sportifs résidents de la municipalité

200-2026 CONSIDÉRANT que le Conseil municipal s'est donné comme mission de soutenir les jeunes sportifs de 0 à 17 ans (l'enfant âgé de 17 ans doit être inscrit au secondaire) et demeurant dans la municipalité de Saint-Léon-le-Grand ;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire encourager les jeunes à la pratique d'une activité sportive;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand avait relancé son *Programme d'aide financière aux familles* pour la saison 2025-2026 et qu'un montant de 4000\$ annuellement était disponible pour distribution aux familles qui en feront la

demande. Les réclamations étaient pour la période du 1^{er} août 2025 jusqu'au 31 juillet 2026, soit une période de 12 mois;

CONSIDÉRANT que chaque enfant peut avoir droit à un remboursement pour les frais d'inscriptions à une activité sportive d'un montant maximum de 200\$ par enfant par année;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Mario Gélinas appuyé par Madame Annie Rinfret et il est résolu que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise le remboursement de la compensation financière aux jeunes sportifs résidents de la municipalité pour un montant total de 4002 \$ en respectant les conditions établies de la résolution 48-2026.

Monsieur le maire demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

H.2 Camp de jour - Félicitations à nos cinq animatrices

201-2026 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mitchyll-Jonathan Raymond, appuyé par Madame Annie Rinfret et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand d'envoyer des félicitations et remerciements aux cinq animatrices du camp de jour 2026, soit à Cassandra St-Antoine coordonnatrice responsable, Sharlyne Brière, Alexia Lacoursière, Marylee Brière et Éliane Trahan pour leur implication et leur excellent travail auprès des enfants du camp de jour pendant la saison estivale 2026.

Monsieur le maire demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

I. DIVERS

I.1 Autorisation de vente de trois génératrices

202-2026 CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Léon-Le-Grand possède trois génératrices qui se décrivent comme suit :

- Génératrice de marque Banks Power
Modèle WO-438
35 KW
550 volts
- Génératrice de marque Stamford
Modèle UC.I224E2
50 KW
240 Volts
- Génératrice de marque Leroy Somer
Modèle 43.2 L7JM1/4
82 KW
240 volts

CONSIDÉRANT QUE les trois génératrices ne sont plus requis pour les opérations de la municipalité et qu'elles ont été évalués et jugées excédentaire aux besoins municipaux ;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire vendre les trois génératrices et qu'elle fera paraître un avis pour la vente par le biais de son journal municipal et de sa page Facebook ;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Olivier St-Arnaud, appuyé par Monsieur Mario Gélinas, et il est résolu :

- QUE la municipalité de Saint-Léon-le-Grand demande des prix pour la vente de trois génératrices appartenant à la municipalité de Saint-Léon-le-Grand.
- QU'une offre de prix doit être faite par génératrice (vendues séparément aucun prix de groupe accepté).
- QUE les personnes intéressées fassent parvenir leur prix le ou avant le 27 août 2026 16h30 au bureau municipal.
- QUE les génératrices sont vendues tel quel et sans garantie légale (aux risques et périls de l'acheteur)
- QUE la transaction de vente devra être complétée au plus tard le 30 septembre 2026;
- Que la municipalité ne s'engage à accepter aucune offre de prix.

Monsieur le maire demande le vote

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

I.2 Défense de l'intégrité de la gestion de l'offre dans le contexte de l'ACEUM

203-2026

CONSIDÉRANT que le secteur laitier constitue un pilier économique et social essentiel pour l'occupation du territoire, le maintien du tissu social régional et la sécurité alimentaire de la population canadienne;

CONSIDÉRANT que les plus récents accords internationaux ratifiés par le Canada ont déjà entraîné la cession de parts importantes du marché canadien, imposé de nouvelles obligations aux producteurs et fragilisé la stabilité de la gestion de l'offre, pilier fondamental de la production laitière canadienne;

CONSIDÉRANT que toute concession additionnelle dans le cadre de la révision de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) pourrait avoir des impacts économiques et sociaux significatifs sur les producteurs laitiers et les communautés locales;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame Annik Carle, appuyé par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu que :

1. Le conseil municipal de St-Léon-Le-Grand exprime son soutien ferme à la préservation intégrale de la gestion de l'offre au Canada, et ce, dans toutes les discussions entourant l'ACEUM ou tout futur accord commercial.
2. Le conseil demande au gouvernement du Canada de ne faire aucune concession qui pourrait compromettre la stabilité du secteur laitier, l'emploi local et la sécurité alimentaire.
3. Le conseil encourage le gouvernement du Canada à consulter les producteurs laitiers dans toutes les décisions ayant un impact sur le secteur, afin de garantir que leurs intérêts sont dûment pris en compte.
4. Une copie de la présente résolution soit transmise au :
 - Au premier ministre du Canada, Mark Carney : mark.carney@parl.gc.ca
 - À Dominic Leblanc, Ministre du Commerce intérieur et ministre du commerce Canada–États-Unis, des Affaires intergouvernementales et de l'Unité de l'économie canadienne : dominic.leblanc@parl.gc.ca

- Au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Heath Macdonald heath.macdonald@parl.gc.ca
- Aux Producteurs de lait de la Mauricie à jtardif@lait.qc.ca

Monsieur le maire demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

J. MOT DU MAIRE

K. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. CLÔTURE DE LA SÉANCE

204-2026

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur Pascal Trudel propose, appuyé par Monsieur Mario Gélinas et il est résolu de clôturer la séance à 19h37.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Roxane St-Yves Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Christian Charette, maire de la municipalité signe le présent procès-verbal comme si chacune des résolutions ci-dessus était signée individuellement.

Maire